

« Les crises écologiques nourries par nos systèmes économiques insoutenables vont déstabiliser nos protections sociales »

Six chercheurs, membres du collectif Social-Ecological Transitions, parmi lesquels l'économiste Eloi Laurent et le politiste Bruno Palier, appellent, dans une tribune au « Monde », à la mise en œuvre d'une sécurité sociale écologique pour maintenir les acquis de la Sécurité sociale, créée il y a bientôt quatre-vingts ans.

L'année 2025 marque le 80e anniversaire des ordonnances instituant la Sécurité sociale, et singulièrement celui de l'ordonnance du 4 octobre 1945, dont l'exposé des motifs vise à bâtir « un plan qui couvre l'ensemble de la population du pays contre l'ensemble des facteurs d'insécurité » et l'article 1er entend « garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature ».

L'année 2025 est parallèlement marquée en France, en Europe et dans le monde par une accélération des crises écologiques, une intensification des événements climatiques extrêmes et un alourdissement des pertes humaines et des dommages économiques et sociaux qu'ils engendrent – selon France Assureurs, les sinistres climatiques sont aujourd'hui quatre fois plus coûteux qu'au début des années 1990. A politique inchangée, ces dynamiques ne feront que s'amplifier dans les années à venir, car, contrairement à la croyance commune, l'Europe se réchauffe deux fois plus vite que la moyenne mondiale, selon le rapport Copernicus. Lentement mais sûrement, les crises écologiques nourries par nos systèmes économiques insoutenables vont déstabiliser nos protections sociales.

Notre Sécurité sociale doit donc être non seulement célébrée et sauvegardée, mais aussi et surtout actualisée et consolidée. Parce que le risque social devient sous nos yeux un risque social écologique, il appelle en retour une protection sociale écologique.

C'est d'ailleurs ce que prévoyait explicitement l'article 1er de l'ordonnance du 4 octobre 1945, qui, avant même l'institution de la Sécurité sociale, effective en 1946, promettait « d'étendre le champ d'application de l'organisation de la sécurité sociale à des catégories nouvelles de bénéficiaires et à des risques ou prestations non prévus par les textes en vigueur ».

Résistance sociale

Les contours de cette nouvelle protection sociale écologique devront intégrer la diversité des nouveaux risques. On peut en distinguer au moins deux types. D'un côté émergent des risques de premier rang, qui découlent de la transformation de la biosphère (inondations, sécheresse, canicules, pollutions, etc.) sous l'effet des activités humaines. Que l'on pense aux crues de janvier dans l'ouest de la France ou aux cyclones qui ont frappé Mayotte et La Réunion. Ces événements engendrent des dégâts sociaux de toutes sortes : logement, santé, emploi...

De l'autre côté, des risques de second rang naissent des effets régressifs des politiques de transition écologique mises en œuvre pour atténuer les risques de premier rang, telles que la rénovation thermique des bâtiments, la préservation des sols et des écosystèmes, la fermeture planifiée des activités économiques fortement émettrices de CO₂, etc. Les débats récents sur la résistance sociale à certaines politiques environnementales – les zones à faibles émissions (ZFE), le zéro artificialisation nette, le diagnostic de performance énergétique – doivent ainsi se comprendre à la lumière de la matérialisation de ces risques sociaux écologiques de second rang et de leurs conséquences politiques, alors que les politiques de transition écologique sont enfin mises en œuvre.

C'est la vocation des politiques de transition juste, à la fois écologiquement efficaces et socialement équitables, que de trouver la bonne articulation entre risques sociaux écologiques de premier et de second rangs. Par exemple, les ZFE protègent les populations les plus vulnérables d'une pollution de l'air dont les ravages physiologiques et neurologiques sont de mieux en mieux documentés. Elles portent toutefois en elles le risque de faire peser un coût insupportable sur le budget de ces mêmes populations et pourraient conduire à les exclure des centres urbains. Or il est frappant de constater, en France comme ailleurs en Europe, le peu d'anticipation de ces effets inégalitaires, alors que des mesures ciblées sur les ménages modestes et l'intégration des ZFE dans des politiques cohérentes de nouvelles mobilités permettraient d'équilibrer les risques sociaux écologiques en les mutualisant.

Solutions politiques

Ce chantier vital de la transition juste n'avancera ni sous l'effet d'un « apaisement écologique » synonyme de renoncement et de fuite en avant, ni sous celui d'une cécité sociale synonyme d'injustice, de défiance et finalement d'immobilisme. La transition écologique est entrée dans l'atmosphère sociale : les sciences sociales comme les humanités doivent désormais se mobiliser pour proposer des solutions politiques et sociales aux problèmes révélés par les sciences physiques et du vivant depuis des décennies.

Nous avons engagé, à différents titres et dans divers contextes institutionnels, en France et en Europe, des programmes et des projets de recherche pour progresser dans la compréhension des risques sociaux écologiques – comment les pays de l'UE font-ils face à la montée des risques climatiques ? ; qui supporte vraiment le coût des transitions environnementales ? – et nous tentons d'envisager leur couverture par des protections sociales écologiques qui vont au-delà des seuls mécanismes d'assurance et incluent la prévention sous toutes ses formes et la réinvention de nos modèles économiques – comment cartographier les politiques de transition juste ? ; comment les mettre en œuvre de manière démocratique ?

Nous en appelons aux pouvoirs publics français pour avancer à leur tour dans la construction et la mise en œuvre d'une Sécurité sociale écologique dont nous pourrions, dans quatre-vingts ans, célébrer les réussites et envisager les prolongements.

Signataires : Anne-Laure Beaussier, chargée de recherche CNRS au Centre de sociologie des organisations à Sciences Po ; Tom Chevalier, chargé de recherche CNRS au laboratoire Arènes (université de Rennes) et Sciences Po ; Aurore Fransolet, chercheuse postdoctorante en économie écologique à Sciences Po Paris et à l'Université libre de Bruxelles ; Eloi Laurent, économiste à l'OFCE-Sciences Po ; Matteo Mandelli, chercheur postdoctorant en science politique à Sciences Po Paris (Centre d'études européennes et de politique comparée) ; Bruno Palier, directeur de recherche du CNRS en science politique à Sciences Po

Paris (Centre d'études européennes et de politique comparée). Les signataires sont membres du collectif Social-Ecological Transitions (SET) de Sciences Po.

[Cet article est paru dans Le Monde \(site web\)](#)